

Perspectives

N°23/084 – 21 mars 2023

CROATIE – Une entrée réussie dans la zone euro

La Croatie a intégré la zone euro le 1^{er} janvier 2023. Depuis septembre 2022, l'obligation d'afficher le prix des marchandises dans les deux devises a permis à la population de s'habituer aux prix en euros et aux autorités de bien surveiller qu'il n'y ait pas de hausses de prix abusives et injustifiées.

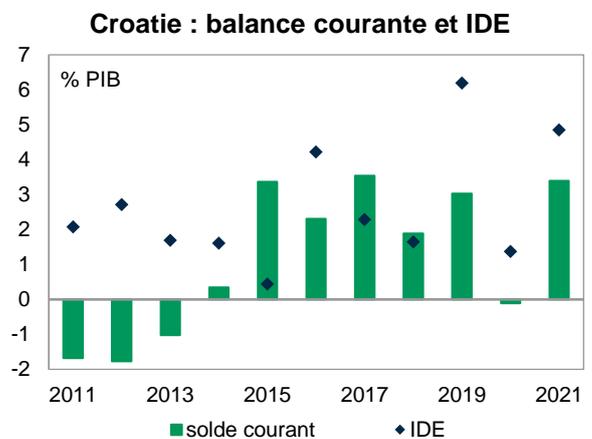
Toutefois, ce passage s'est déroulé dans un contexte global inflationniste partout en Europe et la Croatie n'a pas été épargnée avec une moyenne de hausse des prix en 2022 de 13,1%. En revanche, appartenir à la zone euro a permis à la Banque nationale de Croatie de ne pas augmenter le taux directeur de façon plus importante que ce qu'elle aurait pu faire si le pays utilisait encore la monnaie locale et avec une potentielle efficacité toute relative, l'économie étant déjà fortement « euroïsée ». Les finances publiques comme les ménages profitent ainsi d'être ancrés aux évolutions de la BCE, comparativement aux autres économies des pays d'Europe centrale qui font face à une assez forte hausse du coût de l'endettement.

De plus, cette entrée dans la zone euro et la garantie que confère la BCE ont été un déclencheur de l'amélioration de la notation du souverain croate qui, à son tour, a permis de diminuer le coût de l'endettement. Le bilan est donc globalement positif : le risque sur la dette externe s'efface grâce à l'euro.

Le pays bénéficie d'une enveloppe de 6 milliards d'euros du fonds de relance européen, ce qui représente environ 8,6% du PIB à répartir sur une période de quatre ans. Cette manne financière devrait relancer les investissements, notamment dans les domaines de la transition énergétique pour un pays qui reste encore très dépendant des énergies fossiles, en particulier en provenance de la Russie. Pour le moment, le gouvernement s'est attelé au troisième volet de son plan qui englobe l'amélioration du système de santé et des domaines de l'éducation. Le plus gros reste encore à faire et cela n'est pas forcément le plus facile. Historiquement, les taux d'absorption des fonds européens ont souffert du manque de réformes structurelles nécessaires pour mener à bien les projets. La transition énergétique, avec les investissements que cela exige, pourrait rencontrer quelques difficultés dans la volonté de mener les réformes, même si le gouvernement actuel bénéficie d'une grande majorité au Parlement.

L'économie croate tire une grande partie de son PIB du tourisme (autour de 25%) et des exportations vers l'Union européenne, avec un partenaire principal qui est l'Italie. Les perspectives de ralentissement des économies développées risquent de peser sur les exportations croates et de ralentir la dynamique économique. Le renchérissement des importations énergétiques pèse d'ores et déjà sur les ménages. Mais le pays ne possède pas d'industrie très énergivore qui devrait suspendre sa production. Le solde courant resterait légèrement excédentaire en 2023 (autour d'1% du PIB) et rebondirait davantage en 2024.

Globalement, les freins du potentiel économique croate sont, d'une part, liés à sa population vieillissante qui pèsera de plus en plus sur le marché du travail, sur la demande et les finances publiques. D'autre part, le manque de diversification expose fortement l'économie aux aléas du tourisme comme principale source des exportations. C'est bien pour ces raisons que la réalisation des réformes nécessaires permettant l'absorption des fonds de relance est un élément-clé, à la fois pour la réussite



Sources : FMI, Banque mondiale, CA S.A.

des objectifs de transition, mais aussi pour stimuler l'investissement et la croissance potentielle de l'économie. Cela devrait également contribuer à faire diminuer le taux d'endettement public qui reste parmi les plus forts de la région (72% du PIB).

Article publié le 17 mars 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
20/03/2023	BCE : le débat se déplace du taux d'intérêt d'équilibre vers le concept de taux d'intérêt de stabilité financière	Zone euro
17/03/2023	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
16/03/2023	L'industrie de défense face aux nouveaux défis sécuritaires	Sectoriel
16/03/2023	Amérique latine – Relativiser (même un peu) les effets des resserrements monétaires	Amérique latine
14/03/2023	Royaume-Uni – Après les grèves de décembre, léger rebond du PIB en janvier	Royaume-Uni
14/03/2023	UE – Application des règles budgétaires : un exercice d'équilibriste de la Commission avec des conséquences immédiates	Europe
13/03/2023	Italie – 2022 : la croissance résiste	Italie
13/03/2023	Monnaies Numériques de Banque Centrale, une révolution monétaire en marche	Fintech
10/03/2023	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
09/03/2023	CHIPS Act ou la quête de souveraineté technologique	Semi-conducteurs
07/03/2023	Nigeria – Le nouveau président saura-t-il sortir son pays du tunnel ?	Afrique sub-saharienne
06/03/2023	Brésil – Spéculations manifestes et satisfecit discret	Amérique latine
03/03/2023	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
02/03/2023	La stratégie industrielle de l'Europe face à l'Inflation Reduction Act	Europe, Industrie
01/03/2023	Amérique latine – Panorama des dettes publiques	Amérique latine

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques** : Alexis Mayer, Jorge Mariano Mamani Soria

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.